

Proposition de motion de conseil d'école / des maitres-ses - mai 2026

Alors que les épisodes caniculaires sont appelés à se multiplier et s'intensifier, le bâti scolaire revêt des enjeux majeurs : agir pour protéger la santé des élèves et des personnels, assurer de bonnes conditions d'étude et de travail et préparer l'avenir en corrigeant les inégalités.

Afin d'adapter l'école aux conséquences du réchauffement climatique, le conseil d'école / des maitres-ses souhaiterait voir engagés dans l'école [NOM] les travaux prioritaires suivants :

-
-
-

Le conseil d'école / des maitres-ses souhaite également que l'Éducation nationale et la collectivité de (nom) réalisent conjointement un diagnostic du bâti scolaire. Dans le prolongement, les travaux à engager devront bénéficier d'un plan de soutien et d'aide aux collectivités mis en place par l'État.

En mars 2026, le conseil supérieur de l'éducation a adopté un rapport formulant 40 propositions afin que s'engage une politique d'atténuation de l'empreinte écologique : adaptation et rénovation du bâti scolaire, clarification des conditions de sécurité des personnels et des usagers et usagères liées aux risques posés par la crise écologique, formation aux risques et aux enjeux écologiques et environnementaux. L'École, ses élèves et ses personnels ont besoin que l'Etat et les collectivités territoriales travaillent de concert.